

**20.3754**

Motion Sommaruga Carlo.
Beteiligung der Schweizer Museen
an der Rückgabe von Kulturgütern,
die in der Kolonialzeit
weggenommen wurden. Einrichtung
eines bundesrechtlichen Verfahrens

Motion Sommaruga Carlo.
Adoption d'une procédure fédérale
pour que les musées de Suisse
participent à la restitution
des biens culturels enlevés
à l'époque coloniale

Ordnungsantrag – Motion d'ordre

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 21.09.20 (ORDNUNGSANTRAG - MOTION D'ORDRE)

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 08.03.21

Ordnungsantrag Gapany

Zuweisung der Motion 20.3754 an die zuständige Kommission zur Vorprüfung.

Motion d'ordre Gapany

Transmettre la motion 20.3754 à la commission compétente pour examen préalable.

Gapany Johanna (RL, FR): Je vous propose de transmettre la motion Sommaruga Carlo à la commission compétente, motion dont l'auteur demande que les musées suisses participent à la restitution des biens culturels enlevés à l'époque coloniale. Cette transmission permettra un traitement serein

AB 2020 S 949 / BO 2020 E 949

dans la commission concernée, qui sera sans doute la Commission de la science, de l'éducation et de la culture. Cela permettra surtout une prise en compte des milieux concernés qui, selon les derniers articles de presse que l'on a pu lire, soutiennent la mise en place d'un cadre autour de la thématique des biens coloniaux. Cette question est éminemment sensible, vous le savez aussi bien que moi, et l'histoire de ces biens est parfois chargée. Derrière la restitution de ces objets, c'est l'histoire des pays et de nos relations avec ces pays qui est en jeu. On se doit donc de trouver des solutions nuancées et bénéfiques autant pour la Suisse que pour les autres pays.

Dans cette perspective, il est à mon avis prématuré de rejeter cette motion et de clore ici le débat. Ce d'autant plus que ce sujet reviendra sans aucun doute sur la table. Alors, autant nous donner la possibilité de le traiter en profondeur en transmettant cette motion à la commission compétente.

Sommaruga Carlo (S, GE): Monsieur le président, j'indique simplement mon accord avec le fait de transmettre ma motion à la commission compétente dans la mesure où on sait que les milieux intéressés par cette problématique liée aux biens culturels coloniaux ont intérêt à ce qu'il y ait une procédure qui se mette en place. Le mieux est donc d'en débattre tranquillement en commission et d'examiner quelles sont les solutions concrètes possibles, comme le propose notre collègue Johanna Gapany.



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Herbstsession 2020 • Zehnte Sitzung • 21.09.20 • 15h15 • 20.3754
Conseil des Etats • Session d'automne 2020 • Dixième séance • 21.09.20 • 15h15 • 20.3754



*Angenommen gemäss Ordnungsantrag Gapany
Adopté selon la motion d'ordre Gapany*